

# BUDGET ACTIVITÉS SOCIALES: DES ÉCONOMIES, OUI MAIS ...

## 1. Où en sommes-nous?

Depuis plusieurs années, le budget des activités sociales du CSE est à la baisse et les comptes en déficit. Les dotations de l'employeur sont liées aux effectifs en forte baisse à PAU depuis la RCC et la création de One Tech.

Les réserves du CSE ont jusqu'à présent permis d'absorber les déficits annuels. La CGT s'est battue pour que les réserves accumulées reviennent à un niveau raisonnable et que le surplus profite à tous les salariés. Chose faite.

La CGT est aussi montée au créneau envers la direction pour augmenter ces dotations, loin d'être revalorisées à l'inflation réelle des coûts de transports, hôtelleries, voyages, énergies (stade Blanchard), sans succès.

En 2025, il nous faut revenir soit à l'équilibre, soit à un déficit beaucoup plus maîtrisable, car les réserves s'amenuisent. Les vacances individuelles (dites "libertés") contribuent quasi majoritairement à ce déficit.

Mais alors comment faire ?

## 2. Une injustice portée par certaines Organisations Syndicales

La commission financière demandée par la CGT devait étudier toutes les possibilités pour réduire le déficit, Toutes les propositions de la CGT ont été rejetées.

La CGT avait demandé de prendre le temps d'étudier avec précision et avec des chiffres réels les impacts parmi les vacances individuelles afin de cibler au plus juste nos décisions. Mais rien n'a été fait !

SICTAME-UNSA (à la tête du CSE) main dans la main avec la CFE-CGC ont voté la suppression de la demi-part supplémentaire pour tous dans le calcul du QAF.

Cette mesure avait été mise en place en 2019 avec l'aide de la CGT. QAF= Revenu Fiscal de Référence / (nombre de parts fiscales + 0,5).

Seule la CGT et la CFDT ont voté contre mais n'étant pas majoritaires, la décision est passée.

A minima la ½ part aurait dû (pu) être conservée pour les célibataires.

Cette mesure va être lourde de conséquence dans votre calcul du QAF 2025 ! Elle va impacter fortement les célibataires, les familles monoparentales, les techniciens et les jeunes cadres.

Seuls les salariés au QAF I en 2024 ne seront pas impactés.

Juste ou Injuste d'après vous ?...

Faites votre calcul, beaucoup vont avancer de 2 lettres QAF, voire de 3 lettres et vont se retrouver au même niveau que les cadres supérieurs, mais loin d'avoir les mêmes revenus

### Ce n'est pas tout !

Non contents d'avoir validé cette iniquité, ces 2 OS ont, avec cette fois-ci l'aide de la CFDT, voté le gel d'augmentation des bornes mini maxi des lettres QAF pour 2025. En effet, chaque année, ces bornes étaient revalorisées à hauteur de l'augmentation générale pour que les salariés ne soient pas pénalisés artificiellement et changent de QAF mécaniquement en leur défaveur.

### La double peine !

La CGT avait proposé d'augmenter de 2% ces limites, afin de minimiser l'impact pour les salariés sur leur

plafond CSE, mais nos 6 voix n'ont pas suffi contre tous les autres élus.

Une fois de plus, par deux mesures générales et trop hâtives, la quasi-totalité des salariés vont être pénalisés et notamment les plus faibles revenus.

## 3. ALERTE : risque de plafonnement de TOUTES les prestations (jeunesse, patrimoine, Blanchard...) !

La CGT y veille mais vous alerte du risque que certaines organisations syndicales décident un jour de plafonner les subventions de vos enfants au CSE et au CSE Central ! (colonies, activités sportives, garde d'enfants). Soit vos enfants partiront en colo, soit ils partiront en vacances avec vous...!

La déclaration faite par la CFDT au dernier CSE remet en cause cette mesure qui touche également le patrimoine. Affligeant !

Une ligne rouge pour la CGT.

## LES AUTRES MESURES NÉCESSAIRES ONT ÉTÉ VOTÉES PAR LA CGT ET LES AUTRES OS

- Réduction du plafond de vacances individuelles de 60% à 50 % du plafond global.
- Réduction de 3 à 2 le nombre de dossier vacances individuelles.
- Plafonnement de la subvention vacances individuelles ("liberté") à 150€/ayant droit et ouvrant droit /jour comprenant hébergement et transport.

# LA CGT VOUS ILLUSTRÉ SES POSITIONS PAR DES EXEMPLES

## EXEMPLES QAF 2025 VS QAF 2024 (SUPPRESSION DE LA DEMI-PART + GEL DES TRANCHES)

	Situation de famille	Nombre de parts fiscales	Revenu Fiscal de Référence 2023* (euros)	QAF Actuel (2024)	Revenu Fiscal de Référence 2024** (euros)	QAF voté par autres OS pour 2025	Réduction du taux de subvention
1	Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	23 981	A	25 300	E	Passage de 70% à 50%
2	Célibataire ou divorcé ayant un enfant à charge	1,5	30 806	A	32 500	D	Passage de 70% à 55%
3	Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3	72 038	C	76 000	E	Passage de 60% à 50%
4	Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	39 810	E	42 000	I	Passage de 50% à 30%

\* Sur revenus 2022

\*\* Sur revenus 2023, en considérant une augmentation de salaire de 5,5% de 2022 à 2023

## EXEMPLES IMPACT SI NON GEL DES TRANCHES (PROPOSITION CGT POUR QAF2025 - LIMITES + 2%)

	Situation de famille	Nombre de parts fiscales	Revenu Fiscal de Référence 2024** (euros)	QAF voté par autres OS pour 2025	QAF avec proposition CGT	Evolution taux de subvention - proposition CGT
1	Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	25 300	E	D	Passage de 50% à 55%
2	Célibataire ou divorcé ayant un enfant à charge	1,5	32 500	D	C	Passage de 55% à 60%
3	Marié ou veuf ayant deux enfants à charge	3	76 000	E	D	Passage de 50% à 55%
4	Célibataire, divorcé ou veuf sans enfant à charge	1	42 000	I	H	Passage de 30% à 35%

## A VOS CALCULETTES !

### Nouveau QAF 2025 VOTÉ

QAF = Revenu Fiscal de Référence /  
(nombre de parts fiscales)

### Proposition CGT – REJETÉE

QAF = Revenu Fiscal de  
Référence / (nombre de parts  
fiscales+0,5)  
et +2% aux limites des tranches

**PLUS  
DE VOIX  
PLUS  
DE POIDS**

QAF 2025	Tranches	Taux de subvention
A	Inférieur à 16 102 €	70%
B	16 103 € à 18 883 €	65%
C	18 884 € à 21 624 €	60%
D	21 625 € à 25 167 €	55%
E	25 168 € à 28 702 €	50%
F	28 703 € à 32 987 €	45%
G	32 988 € à 37 469 €	40%
H	37 470 € à 41 939 €	35%
I	Supérieur à 41 939 €	30%

QAF 2025 si tranches +2%		
A	- €	16 424 €
B	16 425 €	19 261 €
C	19 262 €	22 056 €
D	22 057 €	25 670 €
E	25 671 €	29 276 €
F	29 277 €	33 647 €
G	33 648 €	38 218 €
H	38 219 €	42 778 €
I	42 779 €	

Centre Scientifique & Technique Jean Féger  
Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Tour Coupole & St-Martin-d'Hères

Centre de Recherche de Solaize (CRES)

Total Recherche & Technologie Gonfreville (TRTG)

Syndicat CGT TotalEnergies UES  
Amont-Global Services-Holding  
F017 - Avenue Larribau  
64018 PAU Cedex  
05 59 83 42 56



[CGT TotalEnergies UES AGSH](#)



[@CGTTotal](#)



[facebook.com/CGTTotal](#)



[amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com](mailto:amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com)



[ep.cgttotal.fr/](#)